



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais de transport

Question écrite n° 60330

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées parmi les mesures annoncées dans la politique en faveur des handicapés s'il lui paraît opportun que soit diminuée la part de remboursement du transport des enfants handicapés dans leur lieu d'accueil pour le travail payée par la caisse de sécurité sociale alors que le Gouvernement affiche par ailleurs son intention de favoriser l'intégration des handicapés dans la société. Il lui demande si elle ne juge pas équitable de revoir cette situation pénalisant les familles dont les enfants ne peuvent être scolarisés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60330

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2666